



**EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA  
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF**

**NIF : 000 216 299 033 049**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
N° 08/2023**

La Direction opérationnelle des télécommunications de Chlef lance un avis de consultation N°08/2023 ouverte à la concurrence pour : **Acquisition accessoires aériens réseau téléphonique**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT de Chlef, service des achats, contre paiement d'une somme de **2000 DA**, A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

**DOSSIER ADMINISTRATIF contenant** : Une déclaration de probité, Copie NIF ;

Copie des statuts; Délégation de pouvoir de signature. Copie de l'extrait du registre du commerce ; Copie CASNOS/et ou CNAS; Copie de l'extrait de rôles en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement ; casier judiciaire; La convention de Groupement.

**OFFRE TECHNIQUE contenant** Une déclaration à souscrire; Copies des références professionnelles ; Engagement sur le délai de livraison; Le présent cahier des charges. Attestation bon exécution

**OFFRE FINANCIERE contenant** : La lettre de soumission. Le bordereau des prix unitaires, Le détail quantitatif et estimatif

La soumission doit être placée sous triple enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure anonyme portera :

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE  
CHLEF**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
N° 08/2023**

**Acquisition accessoires aériens réseau téléphonique  
« A N'OUVRIER QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 08 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur le site web de 08h à 13h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 13h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance dont une personne mandatée par l'entreprise.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.